OEUVRES DU 1 % DE LA SECONDE TRANCHE DE TRAVAUX

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Montbéliard

Situé dans : Lycée général et technologique Jules Viette

Dossier IM25005269 réalisé en 2014

Auteur(s) : Philippe Mairot



Historique

Initialement, en 1983, pour la décoration du lycée Viette, l'architecte Brandon prévoit trois artistes pour créer trois œuvres distinctes pour chacune des trois zones : extension des locaux administratifs, restructuration de la demi-pension, atelier de mécanique automobile. Un crédit de 75 326 f est affecté pour les trois. Dans sa séance du 16 décembre 1983, la commission nationale des travaux de décoration des édifices publics (1ère section) examine ces trois projets : celui de Mme Liliane MARIOTTI, (une peinture abstraite) prévu pour la salle d'attente du bureau du proviseur, celui de Martine PLANCHAT (un relief de céramique) imaginé pour l'atelier automobile, celui de M. Pierre DONZELOT (une peinture représentant un atelier de famille) conçu pour le mur du réfectoire. En raison du montant modeste du crédit, du découpage financier prévu et de la vocation de l'établissement, à l'unanimité de ses membres, la commission demande que la totalité de la somme disponible soit finalement affectée au seul projet de Martine PLANCHAT, qui devra être redéfini en conséquence et inclure un « maximum d'éléments de pièces mécaniques. » Cependant, un arrêté du 26 décembre 1983 prévoit un crédit de 18 794.93 francs relatif à cette même deuxième phase de travaux, pour le projet de L. MARIOTTI proposé le 9 novembre 1984 : une peinture abstraite, ayant pour thème, selon son auteur : « La terre rougie de lave et de souffre exprimant la puissance intérieure ». Les dimensions de son support sont de 1,62 m x 1,30 m ; son coût est estimé à 18 606.98 francs. L'œuvre est destinée au hall d'entrée du complexe administratif. Elle est validée le 23 janvier 1985 par la direction régionale des affaires culturelles et le 3 juin 1985 par l'inspecteur d'académie. Par arrêté du 25 juin 1985, Mme Liliane MARIOTTI, artiste peintre à Montbéliard est agréée pour réaliser la décoration de la Cité Viette à Montbéliard dans le cadre des travaux de restructuration (2ème phase). Par arrêté du 5 juillet 1984, Madame PLANCHAT est agréée pour réaliser la décoration du Lycée Viette à Montbéliard, dans le cadre de l'opération d'extension des locaux. Selon son devis estimatif du 21 juin 1984, l'œuvre proposée consiste désormais en un haut-relief en faïence rouge engobée et émaillée ayant comme motif, selon les indications de son auteur « Rythme, cadence, mouvements, à partir d'empreintes de pièces mécaniques», inspirée des productions automobiles. Cette œuvre de 6 m x 2,45 m sera placée à l'entrée de la salle à manger des élèves, pour le crédit total de 75 326 Francs. Enfin, un arrêté d'agrément du 14 mai 1985 pour 29 341 francs, attribue la décoration de la salle à manger du lycée Ferry à Pierre DONZELOT et précise qu'il s'agit d'un panneau de bois. Cet Atelier de famille prévu initialement pour le lycée Viette, est entreposé en 2014 au lycée Ferry de Delle.

Informations complémentaires

Thématiques : lycées publics de Franche-Comté

Aire d'étude et canton : Franche-Comté

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du quatrième niveau.
25, Montbéliard, 1 B rue Donzelot

N° de l'illustration : 20142501449NUC4A
Date : 2014
Auteur : Mary Ruffinoni
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine